



Il s'agit ici de récupérer l'énergie photovoltaïque produite en trop et de la redistribuer.

De l'énergie à revendre

Partager son électricité avec ses voisins, plutôt que de la revendre aux fournisseurs. Un circuit court énergétique accessible un peu partout, et notamment à Bruxelles. - Texte: **Thomas Depicker** -

La crise de l'énergie a laissé des traces dans l'esprit de nombreux Belges. Cela faisait une trentaine d'années que la consommation de gaz et d'électricité des ménages n'avait plus été aussi basse. Preuve qu'une fois le portefeuille atteint, les habitudes peuvent changer. Et des brèches s'ouvrent vers d'autres paradigmes, dont celui du partage d'énergie. Grégory Van Eerdenbrugge a lancé en mai 2023 l'ASBL Illuminons notre quartier pour guider les Bruxellois vers cette voie encore marginale. "On est la première ASBL à avoir reçu l'autorisation de Brugel (autorité bruxelloise de régulation dans les domaines de l'électricité, du gaz et du contrôle du prix de l'eau – NDLR) d'opérer en tant que communauté d'énergie à Bruxelles."

Alors, c'est quoi le partage d'énergie? Il s'agit de récupérer l'énergie photovoltaïque produite en trop et de la redistribuer à des ménages ou commerces qui en ont directement besoin. "Si vous produisez 1000 kWh mais que vous n'êtes pas chez vous, ils vont être revendus sur le réseau à Engie ou Total, pour presque rien. Donc, l'intérêt, c'est vraiment d'arriver à aligner la consommation et la production au même moment. Quand il y a du soleil, vous branchez votre machine à laver, votre voiture. Mais s'il y a deux semaines de soleil, on n'a pas deux semaines de machine à laver à faire tourner en continu. Donc, une partie de l'électricité repart toujours sur le réseau." L'ASBL a des membres producteurs, disposant de panneaux solaires, et des membres consommateurs prêts à racheter cette électricité. "Le but? Trouver un intérêt financier

pour les deux membres.” Car si l’intérêt peut être sociétal, avec la promotion du circuit court, il est avant tout financier. *“On va racheter la production solaire de nos membres consommateurs à un tarif plus intéressant que ce que leur proposent les fournisseurs. Ils payeront entre 2 et 3 centimes le kWh. Nous, on va la racheter à 7 centimes. Et on va la revendre à 10 centimes le kWh. Là où un fournisseur va le revendre entre 12 et 21 centimes. Donc l’intérêt est vraiment d’avoir une réduction des factures pour les consommateurs, et un vrai intérêt financier pour les producteurs.”*

Venez comme vous êtes

Les concepts de communauté et de partage d’énergie ne sortent pas de l’esprit de Grégory Van Eerdenbrugge. Méconnus, ils sont en fait encadrés par une directive européenne, et existent un peu partout. *“Chaque État, chaque Région, applique un peu à sa sauce. Nous, notre but a été de créer une grande communauté d’énergie pour les 19 communes bruxelloises.”* Un partage réparti sur 19 communes, c’est beaucoup. En général, il se limite à des zones très locales. *“On a pris le parti d’accepter des gens dans tout Bruxelles. S’il y a un intérêt, on les regroupera par plus petites zones. Mais on n’a pas envie de laisser des gens sur le côté parce qu’ils habitent dans la mauvaise rue. Donc on accepte tout le monde actuellement.”*

Imaginons une journée ensoleillée et un immeuble de logement disposant de panneaux solaires. Les occupants étant au travail alors que l’énergie photovoltaïque produite doit être consommée instantanément, ce serait normal de la rediriger vers les commerces du quartier. C’est ce que fait Grégory Van Eerdenbrugge, allant présenter son modèle aux tenanciers de petits commerces bruxellois. Mais on l’a dit, les particuliers peuvent aussi partager leur énergie. *“Ça va de monsieur et madame Tout-le-monde, aux commerçants du coin, aux restaurants, on a une école, des églises, des ASBL...”*

En copropriété

En juillet 2023, la communauté d’Illuminons notre quartier accueillait quatre membres. Un an plus tard, elle en compte 180, répartis sur l’ensemble du territoire bruxellois. Chacun de ces bénéficiaires est néanmoins obligé de garder un contrat avec un fournisseur classique. *“Parce qu’il y a des moments, quand il n’y a pas de soleil, on n’a rien à fournir. Donc si on veut faire une raclette le 24 décembre, il faut qu’on puisse avoir de l’électricité.”*

Combien ça peut rapporter? Tout dépend du client et de son type de consommation. *“Sur une facture d’électricité, il y a, à la grosse louche, 15 centimes d’électricité et les 15 centimes de TVA, frais de réseau... Sur*

“Ça va de monsieur et madame Tout-le-monde, aux commerçants du coin et aux restaurants.”

les 15 centimes qui ne sont pas d’électricité, nous, on n’a aucun pouvoir. Par contre, sur les 15 centimes d’électricité, on estime qu’on sera entre 20 et 50 % moins cher qu’un fournisseur classique. Je dirais qu’on peut faire baisser les factures entre 10 et 40 %.” Rien de miraculeux, mais un gain réel. *“Quelqu’un qui paye 300 euros d’électricité par an va peut-être gagner 50 euros...”* Il cite quand même une épicerie qui économise environ 1.000 euros sur une année, et un restaurant qui récupère 2.000 euros.

Comment convaincre?

Pour les particuliers, Grégory Van Eerdenbrugge espère voir le partage d’énergie s’imposer dans les copropriétés. Un moyen aussi de booster l’installation de panneaux solaires. Si les occupants estiment souvent qu’ils ne sont pas nécessaires pour allumer la lampe des communs et voir partir le reste de l’électricité dans le réseau, peut-être que savoir qu’elle est redistribuée dans les différents appartements peut convaincre les réticents. D’autant qu’il n’y a aucune prise sur les taxes et les frais de réseau, même si ce n’est pas tout à fait vrai. *“Il y a moyen d’avoir des réductions sur ces frais de réseau, si les producteurs et les consommateurs sont assez proches géographiquement. Si on est dans le même bâtiment, les frais de réseau vont être divisés par deux. Donc, quand vous êtes dans votre copropriété, plutôt que de payer 15 centimes, vous ne payerez plus qu’entre 7 et 8 centimes pour tout ce qui n’est pas électricité.”*

Reste évidemment à convaincre tous les indécis, voire même tous les méfiants. *“Dans le domaine de l’énergie, on a toujours l’impression de se faire arnaquer. Les membres qui nous rejoignent, par contre, sont hypercontents. Sur les 180 personnes, il n’y en a aucune qui est partie.”* Quant aux fournisseurs d’électricité, jusqu’ici les relations sont, apparemment, cordiales. *“On n’a pas trop de contacts avec eux, mais ils ne nous mettent pas de bâtons dans les roues. Maintenant, c’est clair que c’est un manque à gagner pour les gros fournisseurs, mais je pense que, tant qu’on se limite à 200, 1.000 membres ou 5.000 membres, ça ne changera pas grand-chose pour eux. Le jour où on aura un million de Bruxellois, nos relations seront peut-être plus tendues, mais on n’en est pas là.”* ✖